

# En 2025, la conjoncture dans le transport est en berne en Bretagne

Insee Flash Bretagne • n° 126 • Juin 2026

En 2025, le nombre d'immatriculations de véhicules neufs poursuit son recul en Bretagne comme en France. Cette baisse s'explique essentiellement par le repli des ventes de voitures neuves, qui diminuent chaque année depuis la crise liée à l'épidémie de Covid-19. Les types de véhicules vendus évoluent fortement, avec notamment un poids grandissant des véhicules électriques. Parmi les voitures neuves immatriculées en 2025, une sur cinq est ainsi un modèle électrique, en Bretagne comme au niveau national. La conjoncture est moins dégradée pour les véhicules utilitaires légers dans la région, même si les ventes restent toujours en deçà des niveaux d'avant-crise.

L'activité du transport routier de marchandises est pour sa part en hausse en Bretagne en 2025, mais elle reste bien en dessous de son niveau d'avant-crise. Elle tend à se recentrer sur le trafic intrarégional.

Enfin, très orienté vers les vols intérieurs, le trafic aérien breton se replie en 2025 et s'éloigne encore plus de son niveau d'avant-crise. La Bretagne est ainsi la région française où le nombre de passagers a le plus diminué depuis 2019.

## La baisse des immatriculations de véhicules neufs se poursuit

En 2025, 92 385 véhicules neufs (voitures particulières, véhicules utilitaires légers, poids lourds, bus et autocars) ont été immatriculés en Bretagne, représentant 4,4 % de l'ensemble des **immatriculations de véhicules neufs** enregistrées en France. À l'exception d'un rebond marqué en 2023, le nombre d'immatriculations se replie chaque année depuis 2020, en Bretagne comme au niveau national ► **figure 1**. En 2025, il diminue dans la région de 2,8 % par rapport à 2024, une baisse un peu moins marquée qu'au niveau national (-5,3 %). Comparé à 2019, année précédant la crise sanitaire, le volume d'immatriculations en 2025 est en retrait de 22,9 % en Bretagne et de 25,8 % en France ► **figure 2**.

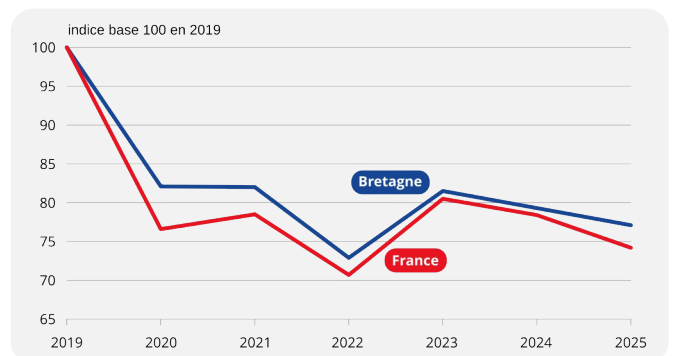
La baisse des immatriculations est largement portée par le repli des ventes de voitures particulières, qui représentent près des trois quarts des immatriculations de véhicules neufs dans la région. Le nombre de voitures neuves immatriculées diminue en un an de 3,4 % en Bretagne et de 5,2 % au niveau national. Ce repli concerne à la fois les voitures achetées par les ménages et les flottes d'entreprises (respectivement -5,1 % et -1,1 %). Depuis 2019, le volume de voitures neuves immatriculées a diminué de 25,2 %, aussi bien en Bretagne qu'en France.

Ce fort repli depuis la crise sanitaire s'est accompagné d'une recomposition importante des motorisations des véhicules vendus. En 2019, 92,5 % des voitures neuves vendues en Bretagne étaient dotées d'une motorisation intégralement thermique (32,3 % pour le diesel et 60,2 % pour l'essence). En 2025, cette part est tombée à 27,2 % (4,8 % pour le diesel et 22,4 % pour l'essence).

## Parmi les voitures neuves immatriculées, une sur cinq est une voiture électrique

En 2025, les voitures électriques représentent un cinquième des immatriculations de voitures neuves en Bretagne, comme au niveau national. Leur part a fortement augmenté entre 2019 et 2023, passant de 1,9 % à 19,1 %. Depuis, la hausse est nettement plus modérée. Toutefois, un regain de croissance est clairement observé au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, avec 30 % d'immatriculations de voitures électriques en Bretagne et 27,5 % en France. D'autres motorisations alternatives

## ► 1. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules neufs



Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire. Ce sont les voitures particulières, VUL, poids lourds, bus et autocars.

Source : SDES, Rsvero.

aux motorisations intégralement thermiques entrent également sur le marché depuis 2019. C'est tout particulièrement le cas des voitures hybrides non rechargeables, qui combinent une motorisation thermique (principalement à essence) et un moteur électrique de petite capacité. Représentant seulement 5 % des ventes de voitures neuves en 2019, elles en regroupent 43 % en 2025, des proportions semblables à ce qui est observé au niveau national. En hausse également, les motorisations hybrides rechargeables et gaz (essentiellement GPL) regroupent respectivement 5,6 % et 4,0 % des voitures neuves immatriculées en 2025 (contre 6,6 % et 3,4 % au niveau national).

## Les immatriculations de véhicules utilitaires légers sont stables, celles des bus et autocars en augmentation

Le nombre de **véhicules utilitaires légers (VUL)** neufs immatriculés tend à se maintenir dans la région en 2025 (21 366, soit -0,4 %), alors qu'il se replie nettement au niveau national (-5,4 %). Le poids des

## ► 2. Immatriculations de véhicules neufs par type de véhicule

Type de véhicule	Bretagne				France			
	Nombre d'immatriculations en 2025	Évolution (en %)		Part des véhicules électriques en 2025 (en %)	Nombre d'immatriculations en 2025	Évolution (en %)		Part des véhicules électriques en 2025 (en %)
		2024-2025	2019-2025			2024-2025	2019-2025	
Voitures particulières	67 772	-3,4	-25,3	20,1	1 664 674	-5,2	-26,3	19,9
Véhicules utilitaires légers <sup>1</sup>	21 366	-0,4	-14,9	6,8	370 186	-5,4	-24,5	9,4
Poids lourds <sup>2</sup>	2 881	-10,6	-23,8	0,8	46 066	-9,2	-19,5	2,3
Bus et autocars	366	+51,2	+64,9	17,2	6 672	+0,7	-5,3	11,4
<b>Ensemble</b>	<b>92 385</b>	<b>-2,8</b>	<b>-22,9</b>	<b>16,4</b>	<b>2 087 598</b>	<b>-5,3</b>	<b>-25,8</b>	<b>17,6</b>

1 : Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de 3,5 tonnes ou moins de PTAC.

2 : Camions, tracteurs routiers et véhicules automoteurs spécialisés de plus de 3,5 tonnes de PTAC.

**Note** : Données brutes.

**Champ** : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

**Source** : SDES, Rsvero.

modèles électriques parmi les VUL neufs immatriculés augmente plus modérément que pour les véhicules particuliers et atteint 6,8 % en 2025 contre 1,5 % en 2019 (respectivement 9,4 % et 1,6 % au niveau national).

En 2025, 2 881 **poids lourds** neufs ont été immatriculés dans la région, soit une baisse de 10,6 % par rapport à 2024 (-9,2 % au niveau national). La différence de volume avec la période d'avant-crise est également marquée (-23,8 % en Bretagne et -19,5 % en France). Le nombre de poids lourds électriques immatriculés reste encore très faible dans la région.

Toujours en 2025, 366 bus et autocars neufs ont été immatriculés en Bretagne. La hausse est très marquée par rapport à 2024, avec 124 véhicules neufs supplémentaires immatriculés (+51,2 %), alors que le volume reste stable au niveau national. Ces volumes fluctuent parfois sensiblement suivant le renouvellement des parcs de transports en commun des collectivités. Depuis 2021, les véhicules alternatifs aux modèles thermiques sont plus fréquemment achetés : les modèles thermiques (quasi exclusivement diesel) représentaient 93,7 % des immatriculations bretonnes en 2020, contre 68,8 % en 2025. Ainsi, 17,2 % des bus et autocars immatriculés dans la région en 2025 fonctionnent à l'électricité, 12,6 % au gaz (principalement GNV) et 1,4 % sont des hybrides non rechargeables. Les modèles électriques sont

davantage achetés en Bretagne qu'au niveau national (11,4 %). À titre d'illustration, Rennes Métropole a notamment amorcé une politique d'électrification de son parc de bus et déployé une centaine de bus électriques eCitaro entre 2023 et 2025, avec pour objectif d'électrifier à 100 % sa flotte à l'horizon 2030.

### L'activité du transport routier de marchandises est en hausse, mais loin de son niveau d'avant-crise

L'activité du transport routier de marchandises sur le territoire breton est en hausse (+5,1 %) pour la troisième année consécutive et s'établit à 16,9 milliards de **tonnes-kilomètres**. Toutefois, son niveau reste inférieur de 7,7 % à celui de 2019, avant la crise sanitaire. Les trajets réalisés entre une origine et une destination situées sur le territoire breton représentent 36,3 % de l'ensemble du trafic, une part en augmentation par rapport à la période avant-crise (31,4 % en 2019). La part des flux sortants (30,4 %) reste stable, alors que celle des flux entrants (33,3 %) tend à diminuer depuis 2019.

### Plus orienté vers les vols intérieurs, le trafic aérien continue de se replier en Bretagne

Regroupant 1,6 % du trafic national hors Île-de-France, les aéroports bretons ont totalisé en 2025 1,44 million de passagers<sup>1</sup>. Le trafic aérien diminue de 3,4 % dans la région, alors qu'il ne cesse d'augmenter depuis 2021 à l'échelle nationale (+2,3 % en 2025). Parmi les 37 aéroports de France métropolitaine de plus de 100 000 passagers, Brest-Bretagne et Rennes-Saint-Jacques sont respectivement en 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> position en 2025. Ils représentent à eux deux pratiquement l'intégralité (98,8 %) du trafic régional. La Bretagne est la région où le nombre de passagers a le plus diminué entre 2019 et 2025 (-38,7 %), alors que la fréquentation se rapproche de son niveau d'avant-crise en France (-1,8 %). La croissance du trafic aérien français est principalement portée par le trafic international, peu présent en Bretagne puisque sept passagers sur dix voyagent sur des vols intérieurs. ●

Cyril Gicquiaux (Dreal Bretagne), Jean-Marc Lardoux (Insee)

1 - Embarqués ou débarqués.

### ► Définitions

Les **immatriculations de véhicules neufs** sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Les immatriculations provisoires de véhicules neufs et celles des véhicules en transit temporaire ne sont pas comptabilisées.

Un **véhicule utilitaire léger (VUL)** correspond à un véhicule de genre camionnette de poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes ou à un véhicule automoteur spécialisé (VASP) de PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes. Le genre est déterminé à partir des informations inscrites sur le certificat d'immatriculation. Dans les VASP, on retrouve les camping-cars, ambulances, food-trucks, petits engins de chantiers ou de maintenance de voirie, etc.

Les **poids lourds** regroupent les camions, tracteurs routiers et véhicules automoteurs spécialisés de plus de 3,5 tonnes de PTAC destinés à des usages complémentaires au transport (benne à ordures, véhicules incendie...).

Une **tonne-kilomètre** est une unité de mesure correspondant au transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

### ► Sources

- SDES, [Répertoire statistique des véhicules routiers \(Rsvero\)](#).
- SDES, [enquête Transport routier de marchandises \(TRM\)](#).
- [Union des aéroports français](#).



### ► Pour en savoir plus

- Dreal Bretagne, [Statistiques transports](#).
- [Observatoire régional des transports de Bretagne \(ORTB\)](#).
- [Union des aéroports français](#), « [Résultat d'activité des aéroports français de 2025](#) », avril 2026.
- Insee, [Transports](#), Tableau de bord de l'économie française.

Insee Bretagne  
35, place du Colombier  
35044 RENNES CEDEX

Directrice de la  
publication :  
Nathalie Caron

Maquette :  
Nathalie Noël

 Insee-Bretagne  
 @InseeBretagne  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Bureau de presse :  
02 99 29 34 90

Rédactrice en chef :  
Marion Julien-Levantisid

ISSN 2416-9013  
© Insee 2026  
Reproduction partielle  
autorisée sous réserve  
de la mention de la  
source et de l'auteur



**Insee** 